

Memorandum sur les Marocains du Monde pour Mr Benkirane, Chef du
gouvernement

La diaspora marocaine est une composante essentiel du Maroc, elle est estimé en cette année 2012 a plus de 4.500.000 d'âmes, dont 2.700.000 de cette population qui est activent ce qui fait 20% des forces vivent de la Nation.

La diaspora c'est aussi une richesse inestimable et inexploité de par sa diversité, son savoir faire, son relationnel, ses valeurs, son amour pour la patrie, comme ils pourraient, moyennant des politiques appropriées constituer de puissants relais para diplomatiques.

Et pourtant le parti de l'istiqlal constate que les MdM n'ont pas de visibilité sur qui fait quoi, car il y a trop d'acteur, le Ministère, le CCME, la fondation hassan II, les affaires étrangères, etc

Le parti de l'Istiqlal constate également avec regret, qu'il n'existe pas de politiques publiques volontariste élaborées spécialement pour prendre en charge les questions relatives à la mobilisation de des Marocains du Monde en faveur du Développement économique, social et humain du pays.

Dès lors, nous attendons de ce gouvernement qu'il clarifie les prérogatives de chacun et surtout qu'ils réunissent ces responsabilités sous la tutelle du Ministère.

Dès lors, Il serait judicieux et plus logique que les services consulaires aux Ministères des affaires étrangères relève directement du Ministère en charge des Marocains du Monde, avec le transfert non seulement des prérogatives mais aussi des budgets qui vont avec, et à cette seule condition, le Ministère des MdM pourrait être un Ministère délégué auprès du Ministre des affaires étrangère.

Lors de l'élaboration de la loi de finance, le ministère des Mdm a vu son budget revu a la baisse, ce qui est inadmissible en sachant que la diaspora s'accroît chaque année de 200.000 migrants et transfert plus de 50 milliards de dh/an en devise et qui contribue fortement à renforcer le système financier du Maroc, mais aussi à l'équilibre de la balance économique avec l'étranger et surtout elle contribue au développement du pays en servant d'amortisseur social que ce soit dans l'éducation, la santé ou même la consommation courante.

Dès lors, le gouvernement devrait dès a présent s'engager a revoir pour la prochaine loi de finance, le budget de ce Ministère à la hausse, comment vouler vous gérer l'équivalent d'une population équivalente à la Lybie avec un aussi petit budget et avec une masse salariale de 18.000.000 dh, c'est une aberration !

En ce qui concerne le Conseil Consultatif des Marocains Résidents a l'Etranger, le parti de l'Istiqlal s'offusque tant sur la forme que sur le fond de se Conseil.

Sa Majesté le Roi a donné en 2005 une feuille de route claire pour ce Conseil et pourtant rien n'a été respecté.

Les membres de se conseil devait être en grande parti élu conformément aux vœux de S.M. le roi et au principe de méritocratie que prone le parti de l'istiqlal et pourtant aucune élection n'a eu lieu.

Un rapport d'activité devait être remis également, nous ne l'avons jamais eu, des réflexions sur la participation de la diaspora dans les institutions politiques du pays devrait avoir lieu, a nouveau aucune proposition n'a été formulé par le conseil.

Et pour terminer, le conseil refuse la rédition des comptes et venir au parlement pour défendre son bilan, ce qui est inadmissible pour une instiution public qui dépend des deniers du contribuable.

A nouveau nous attendons du gouvernement qu'il utilise les pouvoirs que la constitution lui confère pour exiger du Ccme plus de transparence dans son mode de fonctionnement, qu'il exige de lui de venir se présenter devant les élus de la nation maintenant.

La participation des Mdm dans la vie politique du pays est aussi une des demandes insistante du parti de l'istiqlal conformément au discours de 2005 de SM le roi ou il est dit clairement que des circonscriptions électoral a l'étranger seront créé, droit qui a été conféré par la nouvelle Constitution qui y a consacré plusieurs article

Dès lors, nous demandons du gouvernement qu'il prenne ses dispositions dès à présent et qu'il mette en place une commission formant la majorité afin d'étudier et de formuler concrètement les modalités de représentations de la diaspora, qu'il définisse les circonscriptions électorale et le nombre de siège prévu pour la diaspora au parlement, etc.

Le parti de l'istiqlal aimerait aussi que le gouvernement propose au poste d'Amabassadeur et de Consul des marocains issu de la diaspora et notamment des personnes d'origine amazigh dans les pays tel que la Belgique, la Hollande et l'Allemagne.

Vous trouverez également en annexe un programme dédié spécialement pour les MDM dans le domaine économique, social, culturel et identitaire, que le parti de l'istiqlal a présenté lors de notre 16 ème congrès.

Vu que nous faisons parti de la majorité, nous estimons que le gouvernemnet devrait s'inspirer de se programme et qu'au moins une grande parti de celui-ci soit appliqué.

Le gouvernement devrait garder à l'esprit que certains programmes de parti politique des pays d'accueil des migrants posent de plus en plus ouvertement la question de leur assimilation, qui, si elle venait à être faite selon les standards et politiques des pays de résidence, risquerait à terme de couper la diaspora de son pays d'origine avec toutes les conséquences néfastes sur le plan humain, sociale, économique, et politique, que l'on pourrait imaginer.

C'est pourquoi le parti de l'Istiqlal demande l'application des recommandations précédente en urgence afin d'endiguer ce phénomène et satisfaire au moins une grande parti des doléances de notre diaspora.

Mohamed Saoud
Membre du Bureau Exécutif Pi

